

Déclaration de la FNEC FP-FO à la F3SCT académique du 8 octobre 2024

Monsieur le Recteur / Madame la Secrétaire générale,

Il n'y a rien à attendre d'un gouvernement qui dans sa politique générale annonce une cure d'austérité sur les dépenses publiques.

Que l'on ne nous parle pas de dette publique. Elle est créée de toute pièce par des cadeaux fiscaux et des aides publiques. De l'argent il y en a, oui, mais seulement pour les entreprises et les actionnaires. 200 milliards par an, sans aucune condition. Et ce sont encore les Travailleuses et Travailleurs qui vont payer ! Pour eux, toujours moins de services publics, toujours moins de pouvoir d'achat, et le retraite des morts !

Dans l'Education comme ailleurs il va s'agir de poursuivre toutes les contre-réformes engagées précédemment. Le bilan des fiches des registres de l'Académie est désastreux mais ce gouvernement entend poursuivre l'inclusion des élèves en situation de handicap à marche forcée. Peu importe les violences multiples physiques et psychologiques subies par les personnels pourvu que des économies soient faites. Peu importe que le nombre d'accident du travail augmente !

Et la situation est déjà explosive dans de nombreuses écoles de l'Académie en raison de l'inclusion systématique. Une nouvelle fois par expérimentation, le gouvernement tente d'imposer le dispositif d'autorégulation pour inclure des élèves avec des troubles du neurodéveloppement en classe ordinaire. Aucun AESH n'est prévu pour eux ! La réalité c'est que le coût d'une scolarité en enseignement spécialisée est 45 000 euros par élève et que le coût annoncé de ce dispositif par élève est de 18 000 euros.

Personne ne nous fera croire que ces gens du gouvernement sont attachés à l'amélioration des élèves en situation de handicap. Ce sont des ultra-libéraux dont le seul intérêt est de spolier la population de ses droits et de faire faire des profits financiers à la caste minoritaire qu'ils représentent.

De dispositifs en dispositifs les gouvernements successifs n'ont fait qu'aggraver les conditions de travail des personnels. Ce ne sont pas de dispositifs empilés et sans contrepartie financière dont ont besoin les personnels mais des moyens en postes statutaires.

Pour la FNEC FP-Force Ouvrière c'est donc toujours non à l'Acte 2 de l'Ecole inclusive qui vise à dissoudre les établissements médico-sociaux dans les écoles et le EPLE

pour faire des économies. La seule revendication c'est l'ouverture de places en structures spécialisée et adaptée.

Dans le 1er degré, l'amélioration des conditions de travail des personnels passe aussi par le retour à la semaine de quatre jours. A l'échelon national, ce sont désormais 96% des communes en France qui ont fait ce choix : l'immense majorité des enseignants, des parents et des municipalités plébiscite ce rythme de quatre jours. Ajoutons que ce n'est pas aux communes de décider des rythmes scolaires, ce n'est pas aux communes de décider des conditions de travail des enseignants et AESH, personnels employés par l'Etat. Quant à l'enseignement privé, celui-ci ne s'y trompe pas en faisant de la semaine de quatre jours un argument pour scolariser encore plus d'enfants. En outre, le fonctionnement sur cinq jours engendre des inégalités de traitement entre les personnels (transport supplémentaire, temps de service supplémentaire, formation continue...), dégrade leurs conditions de travail, et entretient une confusion scolaire/périscolaire.

Pour la FNEC FP-Force Ouvrière, il y a aussi nécessité à satisfaire immédiatement toutes les revendications des personnels : la création d'un poste d'AED et la classification en internat éducatif au collège Val d'Elorn de Sizun où les personnels sont en grève depuis une semaine. Il est scandaleux qu'on leur réponde qu'il ne s'agit que d'une question d'organisation, qu'il leur faut fonctionner sans moyen ! Des chefs d'établissements voisins sont envoyés au collège pour surveiller la cour. C'est une mesure anti-grève. Pour FO c'est inacceptable et cela doit cesser.

Les personnels du collège demandent à être reçus en audience au Rectorat mardi 15 octobre. Au vu de la situation, FO vous demande, Monsieur le Recteur, de rencontrer une délégation.

Au lycée collège de l'Harteloire, la semaine dernière les personnels ont exercé leur droit de retrait suite à des violences dont a été victime un AED de la part de parents d'élèves. Là encore il faut vous adresser au ministère, Monsieur le Recteur, pour demander des moyens en poste d'AED.

Aucun établissement ne doit être sacrifié au nom de l'économie de moyens ! Aucun membre du personnel ne doit subir de violence sur son lieu de travail ! Aucun membre du personnel ne doit être mis en danger sur les routes pour rejoindre les deux, trois établissements sur lesquels il a été affecté. Pour la FNEC FP-Force Ouvrière, un poste c'est sur un seul établissement !

Tous les postes statutaires doivent être créés. Les AESH et AED ont droit à un statut de la fonction publique !

Toutes les contre-réformes, choc des savoirs, voie professionnelle, lycée, SNU, PACTE, réforme des retraites sont à abroger !

Enfin, parce que la formation spécialisée est chargée de la protection de la santé physique et mentale des agents dans leur travail, nous ne pouvons faire l'impasse quant au traitement réservé à certains agents en poste dans les services du Rectorat et accessoirement représentants syndicaux de notre organisation syndicale : refus de reconnaissance d'accident de service, recours gracieux resté sans réponse, déclaration d'accident de service et demande de protection fonctionnelle restée sans réponse, pas de prise en compte de la souffrance au travail, décision de déplacement d'office non motivée...Encore une fois dans cette académie on déplace les victimes. Victimes qui

payent la non prise en compte par vos services de leur alerte contre l'un des fondements de notre République, à savoir la laïcité et de leur souffrance au travail générée par des comportements non sanctionnés par l'encadrement académique. La FNEC FP-Force Ouvrière demande que cela cesse immédiatement !